

**Prime de fonctions et de résultats**

**Démarche pour la mise en oeuvre au sein du MEEDDAT**

La Direction des ressources humaines a en charge le pilotage de la mise en place de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) au sein du MEEDDAT. Pour cela, le DRH s'appuie sur :

- un comité de pilotage comprenant des représentants de SGP, SEC et CGRH
- une entité ressources qui coordonne la démarche : le département des études, des rémunérations et de la réglementation
- des groupes « miroir » chargés de tester, critiquer et amender les différentes propositions faites par la DRH. Ces groupes se déclinent en fonction des corps et des types de services traités. Par exemple, le groupe « miroir » relatif aux attachés d'administration exerçant en service déconcentré comprendra des représentants des DDE(A), des DREAL, des CETE, des DIR, des SN ...
- des groupes de travail DRH / organisations syndicales par corps

Parallèlement aux travaux des différentes entités, des points d'étape sont prévus avec :

- le groupe d'échanges
- les différents réseaux (chefs de service, secrétaires généraux ...)
- le ministère de l'agriculture et de la pêche

Aux échéances suivantes :

- fin mai – juin : lancement de la démarche
- novembre 2009 : point d'avancement, notamment présentation de la cotation des postes
- mars 2010 : échanges sur le dispositif de gestion de la PFR